



BP 727 N'DJAMENA – TCHAD
 Tél. : +235 2252-41-45 Fax : 2252-41-37
 Courriel : cab@cblt.org ; cblt.lcbs@gmail.com

Termes des références pour le recrutement d'un Consultant chargé de l'élaboration d'un Code d'éthique et du Règlement Intérieur de la CBLT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Services/Description de travail	: Consultant individuel pour l'élaboration : 1. Code d'éthique et déontologie ; 2. Règlement Intérieur.
Titre du projet/programme	: Secrétariat de la CBLT
Lieu d'affectation	: Domicile
Lieux de voyage prévus	: N'Djamena-Tchad
Durée	: Un mois
Date de début prévue	: Immédiatement après la signature du contrat
Relève de	: Secrétaire Exécutif par l'intermédiaire du Directeur Administration et Finances

Contexte

La Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) a été créée le 22 mai 1964 par les quatre (4) pays riverains du Lac Tchad : le Cameroun, le Tchad, le Niger et le Nigeria. La République centrafricaine a rejoint la Commission en 1996 et la Libye a été admise en 2008. L'Égypte, la République du Congo et la République Démocratique du Congo (RDC) en sont membres observateurs. Le siège de la Commission se trouve à N'Djamena, au Tchad.

Les mandats de la Commission comprennent la gestion du lac Tchad et de ses ressources en eau partagées, la préservation des écosystèmes et la promotion de l'intégration régionale, de la paix, de la sécurité et du développement dans la région du lac Tchad. La CBLT est une organisation de bassin qui joue un rôle essentiel dans la promotion du développement durable et de la coopération régionale en Afrique et est membre à la fois du Réseau Africain des Organismes de Bassin (RAOB) et du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB).

Lors de sa 69^{ème} session tenue à N'Djamena, au Tchad en avril 2024, le Conseil des ministres de la CBLT, par la Résolution n° 6 relatives à la révision du règlement financier et du Statut du personnel de la CBLT, a demandé au Secrétariat exécutif de procéder à l'élaboration d'un code de d'éthique et de déontologie de l'organisation conforme au statut du personnel révisé, ainsi qu'aux normes et standards internationaux relatifs au code de d'éthique et de déontologie.

Un code de d'éthique est un ensemble de principes directeurs pour les professionnels et les organisations afin de les aider à mener leurs activités de manière équitable et honnête. Il aide les employés à aligner leur comportement sur les normes socialement acceptables et les guide sur la façon d'aborder les problèmes dans leur vie professionnelle. L'élaboration et la mise en œuvre d'un code d'éthique peuvent conduire à un environnement de travail sain et à une image positive de l'organisation. Un code d'éthique garantit que les employés sont conscients de la vision, des objectifs et des valeurs de l'organisation. L'éthique sur le lieu de travail est un ensemble de valeurs, de morales, de principes, de règles et de règlements qui guident le comportement des employés dans une organisation.

Les présents termes de références visent à guider la CBLT dans le processus de mise en œuvre de la résolution 6 de la 69^{ème} session de son Conseil des ministres. A ce titre, la Commission du Bassin du Lac Tchad se doit de recruter un consultant pour préparer les 02 documents cités dans la résolution à savoir : 1. Le code de d'éthique et de déontologie et, 2. Le règlement intérieur de la Commission.

Portée de la mission

Le consultant produira un code de d'éthique et de déontologie ainsi qu'un règlement intérieur qui réguleront et maintiendront un comportement exemplaire du personnel au sein de la Commission. Les 02 documents à produire pour la commission devraient être étalonnés à ceux des institutions régionales et mondiales de même acabit que la CBLT en capitalisant sur les meilleures pratiques et les innovations les plus récentes.

Les tâches spécifiques consistent, sans s'y limiter à :

1. Analyser et la comprendre la Commission, ses atouts et ses difficultés en matière de comportement ; y compris l'exploitation des textes de base pour bien maitriser ces comportements ;
2. Partir de cette connaissance spécifique de la commission pour rédiger les grandes lignes du code d'éthique et de déontologie ainsi que du règlement intérieur en étroite collaboration avec le Secrétariat exécutif, en particulier le Département de l'administration et des finances ;
3. Rédiger les 02 documents en s'assurant qu'ils couvrent les informations sur les obligations et responsabilités des employés, ainsi que les sanctions, conformément aux règles, règlements et politiques existants à la CBLT ;

Extrants et livrables attendus

- Un draft de code d'éthique et de déontologie conforme aux règles et Statut du personnel de la CBLT, ainsi qu'à d'autres documents de politique et de réglementation de la CBLT ;
- Un draft de Règlement Intérieur conforme aux règles et Statut du personnel de la CBLT, ainsi qu'à d'autres documents de politique et de réglementation de la CBLT ;
- Un rapport sur la réunion de validation interne avec le Secrétariat exécutif ;
- Un rapport sur les résultats et les recommandations à présenter au Conseil des Ministres.

Dispositions institutionnelles

Le Consultant sera sous la supervision générale du Directeur de l'Administration et des Finances de la CBLT, mais respectera les termes du contrat en étroite collaboration avec le Chef de Division des Ressources humaines et le Conseiller Juridique.

Soutien logistique et administratif

La CBLT facilitera l'accès aux documents pertinents et le lieu de la validation interne du document.

Le document sur le code de d'éthique et de déontologie de la CBLT sera produit et soumis en français et en anglais.

Durée de la mission

La durée de cette mission est estimée à 25 jours. Cependant, la mission s'étendra sur deux mois pour répondre aux réunions de validation et aux consultations des parties prenantes.

Méthodologie de travail

Le consultant examinera les différents documents et procédures de travail de la CBLT à savoir :

- 1. Le Statut du personnel ;
- 2. Règlement financier ;
- 3. Manuel des procédures administratives, financières et comptables ;
- 4. Statut et la Convention de la CBLT.

Le consultant mènera également des entretiens avec le personnel de direction concerné si nécessaire etc.

Expérience et qualifications

Le candidat retenu aura une expérience conséquente dans la prestation de services de conseil en matière de réformes du secteur public, de comportement organisationnel ou de pratique juridique.

1. Formation :

Diplôme universitaire du niveau du master (BAC+5/doctorat ou équivalent) dans le domaine des sciences sociales, de la gestion des ressources humaines, du développement international, du droit ou dans une discipline connexe.

2. Expérience :

- Un minimum de 10 ans d'expérience dans l'administration, les questions de travail dans l'un des États membres de la CBLT ;
- Bonne compréhension des pratiques internationales en matière de gestion des questions liées à la fraude et à la corruption, au harcèlement sexuel et à d'autres pratiques éthiques ;
- Capacité de communiquer efficacement avec divers intervenants ;
- Excellentes compétences en communication et en rédaction de rapports en anglais et/ou en français ;
- La connaissance du contexte et de l'environnement de fonctionnement de la Commission du bassin du lac Tchad est un atout.

3. Langue :

Maîtrise de l'anglais et/ou du français parlé et écrit.

4. Compétences informatiques :

Excellentes connaissances en informatique et compétences en MS Word, Excel et PowerPoint.